

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du mardi 17 décembre 2024

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales
Rapporteur : Frédéric BOUCHE

REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024			
ANNÉE 2024			
N° Décision	Date de retour préfecture	Service	ANNÉE 2024
24-09939	08/11/2024	TECHNIQUES	<p>Le contrat n°C24122 est attribué à la société "SACPA" sise 47700 Casteljaloux.</p> <p>Ce contrat concerne "la capture et prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique, le transport des animaux vers le lieu de dépôt légal, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique ainsi que la gestion de la fourrière animale".</p> <p>Les prestations auront lieu du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.</p> <p>Le contrat est conclu pour un montant de 22 727,23 € HT.</p>
24-09945	08/11/2024	SPORTS	<p>Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du " TERRAIN SYNTHÉTIQUE MARCEL QUENARD" situé Chemin des Petits Marais, à " L'ASSOCIATION UNION SPORTIVE DE LOGNES", sise 77185 Lognes.</p> <p>La convention est consentie pour un match de football séniors qui aura lieu le dimanche 03 novembre 2024 de 13h00 à 18h30.</p>
24-09946	08/11/2024	SPORTS	<p>Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux "GYMNASE AUBERTIN" situé au 67 rue de Ruzé, de l'école "CÉLESTIN FREINET" située Allée de Maulny, à l'association "EVERSTRONG'HER", sise 77270 Villeparisis.</p> <p>La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2024 au 1er septembre 2025).</p>
24-09947	08/11/2024	SPORTS	<p>Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "DOJO AUBERTIN" situé au 67 rue de Ruzé, du "DOJO CÉLINE LE FUR " situé rue Jean Monnet, à l'USMV "JUDO CLUB", sise 77270 Villeparisis.</p> <p>La convention est consentie pour une durée d'une année (du 1er septembre 2024 au 1er septembre 2025).</p>
24-09951	12/11/2024	TECHNIQUES	<p>Le contrat n°C24121 est attribué à la société "TAELYS" sise 75014 Paris.</p>

			<p>Ce contrat concerne la mise en service d'un logiciel destiné à "l'acquisition d'une solution de gestion des emprunts, des dettes propres et garanties".</p> <p>Les prestations débuteront à compter du 1er janvier 2025 et s'étendront sur une période de cinq ans.</p> <p>Le contrat est conclu pour un montant de 4600 € HT annuel pour les prestations d'abonnement, et un montant forfaitaire de 2493 € HT est prévu pour l'assistance au démarrage.</p>
24-09958	20/11/2024	CENTRE CULTUREL	<p>Le contrat n°C24104 est attribué à la production "SAS ASTERIOS SPECTACLE" sise 75011 Paris pour le spectacle "KERY JAMES - À HUIS CLOS".</p> <p>La prestation se déroulera le mardi 3 décembre 2024 à 20h30.</p> <p>Le contrat est conclu pour un montant de 10 500 € HT.</p>
24-09959	21/11/2024	TECHNIQUES	<p>Le contrat n°C24097 est attribué à la société "MAREM" sise 28630 Gellainville pour "l'entretien des adoucisseurs des bâtiments communaux".</p> <p>La prestation commencera à compter du 1er janvier 2025 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction sans pouvoir excéder trois ans.</p> <p>Le contrat est conclu pour un montant de 1 345 € HT.</p>
24-09961	21/11/2024	CENTRE CULTUREL	<p>Le contrat n°24102 est attribué à la production "ESCALES DANSE" sise 95470 FOSSES pour le spectacle "MEMENTO".</p> <p>La prestation se déroulera le vendredi 15 novembre 2024 à 20h30.</p> <p>Le contrat est conclu pour un montant de 7 116,43 € TTC.</p>
24-09975	26/11/2024	FINANCES	<p>La convention de Mécénat n°2024002 conclue entre la ville de Villeparisis et la société "E.LECLERC MAVIDIS" sise 77270 Villeparisis a pour objet de définir les modalités du soutien désintéressé apporté par le Mécène à la Ville dans la réalisation du projet sus-cité, de préciser et de délimiter les engagements de chacune des parties.</p> <p>Le Mécène s'engage à apporter son soutien au projet décrit dans le préambule en versant la somme de 10 000 € à la ville.</p> <p>Le Mécène s'engage à effectuer le versement en 1 versement en cours d'année 2024.</p>
24-09976	26/11/2024	SPORTS	<p>Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN" situé au 67 rue de Ruzé à l'association "PUMA CLUB NO LIMIT", sise 77270 Villeparisis.</p> <p>La convention est consentie pour une durée d'une année (du 1er septembre 2024 au 1er septembre 2025).</p>
24-09977	26/11/2024	SPORTS	<p>Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux de "L'ESPACE ASSOCIATIF DE BOIS-PARISIS" situé au 67 rue Salvador Allende à l'association "DHUYS RANDO CLUB", sise 77270 Villeparisis.</p> <p>La convention est consentie pour une durée d'une année (du 1er septembre 2024 au 1er septembre 2025).</p>
24-09978	26/11/2024	SPORTS	<p>Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN" situé au 67</p>

			<p>rue de Ruzé et de la salle "WISSOL" située Chemin des Petits Marais à l'association "RAFALE CONTACT", sise 77270 Villeparisis.</p> <p>La convention est consentie pour une durée d'une année (du 1er septembre 2024 au 1er septembre 2025).</p>
24-09981	26/11/2024	FINANCES	Clôture de la Régie d'avance du Conservatoire Municipal de Musique.
24-09985	26/11/2024	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Cette décision concerne l'occupation du domaine public par le Foodtruck "MAGIC CRÊPES". Monsieur Nabil BOUALLAGA devra régler la somme de 508,44 € TTC au Trésor Public pour le stationnement à des fins commerciales ambulantes sur la Place François Mitterrand sise 77270 Villeparisis, et ce, pour un période de 28 jours.
24-09987	26/11/2024	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Convention concernant l'approvisionnement en électricité pour le foodtruck "MAGIC CRÊPES" situé sur la Place François Mitterrand sise 77270 Villeparisis du 27 novembre 2024 au 26 janvier 2025 soit une semaine sur deux. Le montant de la facturation s'élève à 40,60 € TTC.
24-09992	26/11/2024	FINANCES	<p>Le contrat n°C24123 est attribué à la société "LOCALNOVA" sise 34000 Montpellier.</p> <p>Le contrat a pour objet " l'acquisition d'une solution de prospective financière".</p> <p>Le démarrage des prestations se fera à compter du 1er janvier 2025 pour une durée de 12 mois renouvelable trois fois par tacite reconduction sans que la période totale ne puisse excéder 48 mois.</p> <p>Le contrat est conclu pour un montant de 3 600 € HT.</p>
24-10023	29/11/2024	SPORTS	<p>Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN" situé au 67 rue de Ruzé, au " MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER POLICE NATIONALE COMMISSARIAT DE VILLEPARISIS", sise 77270 Villeparisis.</p> <p>La convention est consentie pour une durée d'une année (du 1er novembre 2024 au 1er septembre 2025).</p>
24-10028	02/12/2024	TECHNIQUES	<p>Le contrat n°C24132 est attribué à la société "ADV SERVICES" sise 92238 Gennevilliers pour la "maintenance du groupe électrogène de secours du Parking d'Intérêt Régional".</p> <p>La prestation commencera à compter du 1er janvier 2025 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction et sans pouvoir excéder trois ans.</p> <p>Le contrat est conclu pour un montant de 1 172 € HT.</p>

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du tableau des décisions.

Désignation du secrétaire de séance

Madame Maria ALVES est désignée comme secrétaire de séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Approbation du procès-verbal du 26 novembre 2024

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 26 Novembre 2024 est approuvé après le vote suivant :

ADOPTÉ après le vote suivant :

33 votants dont 7 pouvoirs

32 pour dont 7 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Motion n° 2024-111/12-01 pour un projet cohérent d'extension du nombre de voies circulables pour la Francilienne sur le secteur nord-ouest seine-et-marnais

Émetteur : Cabinet du maire

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

ADOPTÉ après le vote suivant :

33 votants dont 7 pouvoirs

32 pour dont 7 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 contre (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2024-112/12-02

Ouverture par anticipation des crédits d'investissements au Budget Primitif 2025

Émetteur : DGA Services ressources

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2024-113/12-03

Ouverture par anticipation des crédits d'investissements au Budget Annexe du Centre Culturel Jacques Prévert 2025

Émetteur : DGA Services ressources

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2024-114/12-04

Versement d'une avance de subvention aux associations villeparisiennes, au centre communal d'action sociale (CCAS) et au centre culturel Jacques Prévert (CCJP)

Émetteur : DGA Services ressources

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 7 pouvoirs

32 pour dont 7 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2024-115/12-05

Cession par l'intermédiaire du site Agorastore d'un véhicule communal (Irisbus immatriculé BH-803-GL)

Émetteur : DGA Services ressources

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n°2024-116/12-06

Modification du tableau des effectifs

Émetteur : Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 7 pouvoirs

32 pour dont 7 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2024-117/12-07

Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves du Conservatoire (ISOE)

Émetteur : Direction des ressources

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2024-118/12-08

Mise en œuvre du régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emploi de la police municipale

Émetteur : Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2024-119/12-09

Participation employeur au risque prévoyance par la labélisation

Émetteur : Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2024-120/12-10

Délibération cadre pour le recrutement des contractuels au sein de la collectivité

Émetteur : Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2024-121/12-11

Création d'un emploi permanent à temps complet de Directeur de la Commande Publique et des Achats F/H

Émetteur : Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 6 pouvoirs

32 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2024-122/12-12

Mise en œuvre de la Période Préparatoire au Reclassement (PPR)

Émetteur : Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2024-123/12-13

Adhésion de la commune et du CCAS de la Ville à l'organisme Plurélya

Émetteur : Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 6 pouvoirs

32 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2024-124/12-14

Présentation du rapport social unique 2023

Émetteur : Direction des ressources humaines

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

PREND ACTE

Délibération n° 2024-125/12-15

Approbation des tarifs séjours enfance printemps et été 2025

Émetteur : DGA- Animation et attractivité de la ville

Rapporteur : Stéphanie RUSSO

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2024-126/12-16

Rapport d'activités du SIGEIF 2023

Émetteur : DGA -Pôle Services Techniques

Rapporteur : Gabriel GREZE

PREND ACTE

Affichée à la mairie et mis en ligne sur le site de la ville le jeudi 19 décembre 2024